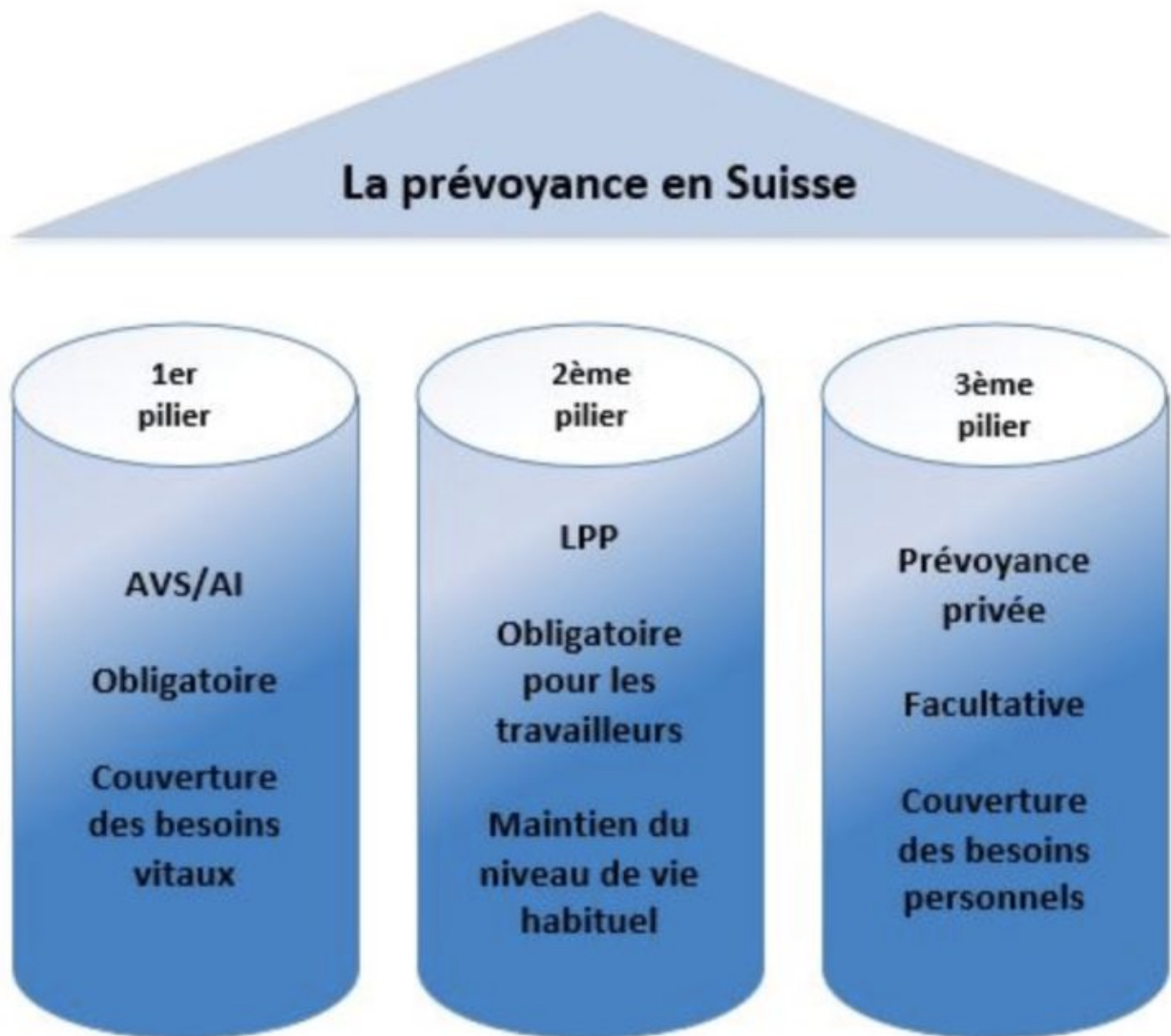
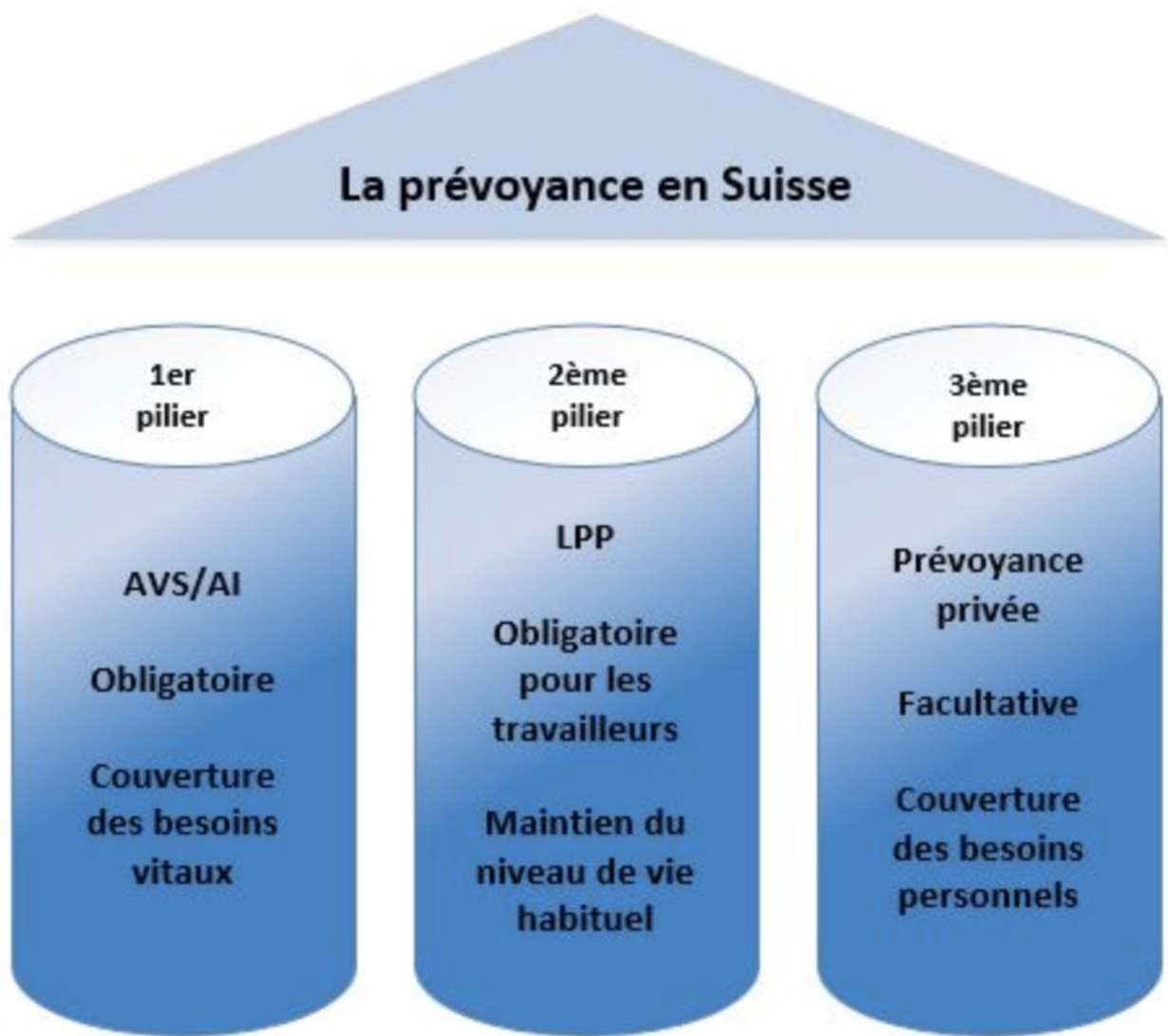


Retraites suisses : les frontaliers ont intérêt à travailler en Suisse !

écrit par Docteur Dominique Schwander | 26 janvier 2023





Macron est un corrompu et un imbécile mais je pense que le système de retraite doit être entièrement réformé en France en particulier parce que toute dette de l'Etat est à mon avis immorale. Toute dette de l'Etat est l'esclavage moderne, donc on doit supprimer cette dette ou tout au moins qu'elle soit minimale.

En France la dette de la sécu est énorme (bien qu'elle soit habilement cachée) et s'ajoute aux autres monstrueuses dettes de l'Etat.

Regardez ce résumé sur les retraites en Suisse, fait par une banque française!

<https://www.ca-nextbank.ch/fr/fr/expatrie-suisse/s-assurer/comment-fonctionne-la-retraite-en-suisse.html>

Le **premier pilier (AVS)** correspond à votre sécu. Les retraités reçoivent en réalité cette retraite payée par leurs enfants et maintenant leurs petits enfants, c'est une retraite sociale étatique. Cela correspond à une dette et est immoral.

Notre premier pilier en Suisse ne donne qu'un minimum. C'est une assurance sociale. A titre d'exemple, 2 retraités ayant cotisé toute leur vie et ayant travaillé tous les deux étaient prélevés de montants supérieurs à ce qu'ils touchent à présent.

C'est social. Les pauvres qui n'ont pas pu constitué un deuxième pilier et qui ont de la peine à vivre peuvent demander à l'Etat des prestations complémentaire à leur AVS

Pour le deuxième pilier (LPP), ce qui est important c'est que ce capital économisé par le travailleur appartienne l'employé.

Les Suisses ne font pas trop confiance aux gouvernants et ont voulu un système qui reste sous leur responsabilité en obligeant l'employeur à participer à la constitution de leur capital personnel. La cotisation de l'employé est déduite directement de son salaire, alors que la cotisation de l'employeur est assumée entièrement par l'employeur. Ce deuxième pilier, relativement récent, n'existait pas quand nombre de retraités actuels travaillaient, ils ont dû par la suite racheter les années manquantes. Ces montants de rachat sont déductibles des impôts sur le revenu. Et donc le deuxième pilier permet de se constituer une assurance retraite sous forme de rente viagère en constituant un capital.

Dans le lien ci-dessous, les cotisations pour ce deuxième pilier en Suisse ici:

<https://www.travailler-en-suisse.ch/caisses-retraite-suisse.html>

Cet article illustre bien pourquoi il y a tant de Français qui travaillent comme frontaliers en Suisse "

Pour le **troisième pilier**, on peut le constituer en déduisant les montants versés à la Banque de ses revenus. Le montant autorisé à être déduit des impôts à notre époque était dans les 5'000 CHF par an. Depuis ce montant autorisé a augmenté selon le coût de la vie.

Ce qui est important c'est d'avoir un système de retraite qui oblige les citoyens à constituer avec l'aide de leur employeur un capital qui leur appartient. L'UE dont la France et l'Allemagne rêvent de constituer un capital qui reste entre les mains de l'Etat et que l'Etat en profite. C'est donc une nouvelle dette immorale et une tromperie.

Le système des trois piliers est un bon compromis qui motive les gens à constituer leur retraite, qui fait que le capital

accumulé appartient à chacun. Le Chili de Pinochet a copié ce système !

Ce capital personnel de retraite explique pourquoi il y a plus de millionnaires en Suisse et fait que les entreprises ont de grands capitaux à disposition. En France ils paient fort peu beaucoup de leurs employés (l'imbécile salaire minimum !) et reçoivent des subsides et des capitaux de l'Etat que la classe moyenne laborieuse paie !

De plus ce système permet bien plus facilement que les citoyens votent pour que la retraite soit retardée puisque c'est eux qui finalement choisissent le montant de leur retraite et le moment de prendre leur retraite. La retraite des femmes est passée progressivement de 62 à 65 ans comme pour les hommes. On a voté !

La loi qui surveille les banques, les assurances, les cantons... qui gèrent ces fonds est bien faite, a été améliorée année après année, défend bien les citoyens payeurs et surveille bien les investissements et les investisseurs...

Autrement dit, à mon avis, si Elon Musk est pour privatiser plus les retraites et faire travailler plus longtemps, il est réaliste, bien sûr à la condition qu'il ne rêve pas du système envisagé par l'UE, la France... mais de vraies capitalisations protégées appartenant à chacun.

Mon beau frère, ingénieur civil français, dit que la retraite qu'il touche pour avoir travaillé seulement quelques années en Suisse est bien plus élevée que ce qu'il touche en France... A méditer !

Docteur Dominique Schwander